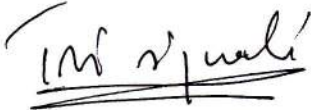


**François BROTTES**


Président de la commission des affaires économiques  
Député de l'Isère



N/Réf. FB.VP.2015.015

**Monsieur Martin HAGENBOURGER**  
Directeur départemental de La Poste Isère  
11, Boulevard Maréchal Lyautey  
BP 1086  
38021 GRENOBLE cedex 1

La Terrasse, le 6 janvier 2015



Monsieur le directeur,

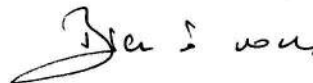
Le collectif départemental de défense du service public postal en Isère m'a récemment interpellé, afin de relayer la mobilisation de nombreux élus locaux, de collectifs d'usagers et d'habitants, aux fins de maintenir des bureaux de poste de plein exercice répondant aux besoins réels de la population.

Ce collectif me sollicite sur deux points précis :

- la remise en cause des ouvertures des petites et moyens bureaux de poste le samedi matin, jour de fréquentation privilégié des bureaux de poste pour les personnes qui travaillent. Il semblerait que cette remise en cause soit systématique lors de réorganisation de bureaux.
- le non respect des horaires d'ouverture par le fait de fermetures ponctuelles à répétition du fait de l'insuffisance des effectifs de postiers, ce qui se traduit pour les petits bureaux par des ouvertures moyennes inférieures au plancher de 12h prévu par le contrat de présence postale territoriale.

Je vous saurais gré des réponses précises et des garanties que vous pourrez m'apporter sur ces deux points.

Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de mes sincères salutations.



François BROTTES